

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Assemblée nationale : le président du Synamag auditionné par les députés



Photo: DR/L'Union

**Le président du Synamag, Germain Ella Nguema, lors d'une précédente sortie.**

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

Hier, Germain Nguema Ella, président du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) était face aux membres de la Commission des Lois de la première Chambre du Parlement. Objectif : expliquer les raisons du durcissement du mouvement de grève des magistrats, et par la même occasion faire part à la Représentation nationale de leurs doléances et autres revendications.

D'entrée le leader du Synamag a qualifié ladite audition de "moment historique". Non sans sou-

ligner les griefs formulés par les justiciables contre les magistrats. "Nous sommes donc là, pour vous faire comprendre que les plaintes des Gabonais vis-à-vis de notre justice prennent source dans le bain de précarité volontairement entretenu, et dans lequel on trempe quotidiennement les magistrats pour qu'ils demeurent constamment dans une situation de dépendance", estime-t-il.

Non sans préciser que l'indépendance de la justice est l'émanation d'une volonté politique. "(...) Une justice indépendante est l'émanation de la volonté des pouvoirs que sont les pouvoirs exécutif et le pouvoir législatif",

affirme-t-il.

Droit dans ses bottes, Germain Nguema Ella n'a pas manqué de rappeler les droits et devoirs des différentes parties. Dans la même foulée, il justifie le durcissement du mouvement d'humeur par la précarité des membres de sa corporation. Avant d'inviter les "représentants du peuple à prendre leurs responsabilités". "(...) Un texte vous a été soumis, contre lequel les magistrats se sont indignés, car vidés de sa substance sur certains points essentiels qui marquaient la rupture avec le passé (...). Aujourd'hui vous êtes l'arbitre entre deux pouvoirs : l'Exécutif et le Judiciaire", soutient-il.

## UN : Paulette Missambo poursuit sa tournée dans le Grand Libreville

CNB  
Libreville/Gabon

La présidente de l'Union nationale (UN), Paulette Missambo, était l'hôte le week-end écoulé des populations du 2<sup>e</sup> arrondissement de Libreville. Elle y a animé une causerie politique. Au quartier Cocotier, plus précisément dans la zone dite "Vallée Sainte-Marie", où elle a été accueillie accompagnée des membres du directoire de l'UN, la candidate déclarée à l'élection présidentielle prochaine, s'est félicitée de l'affluence observée dans les centres d'enrôlement pendant toute la période dédiée à la révision de la liste électorale à travers le Grand Libreville. Sur ce, Paulette Missambo a exhorté les uns et les autres à aller accomplir leur devoir civique le moment venu. "Nous avons choisi la démocratie, il faut que chacun de vous aille voter le moment venu. Si nous voulons changer notre pays, le bulletin de vote est la seule arme redoutable dont nous disposons", a-t-elle lâché. Dans la foulée, l'ancien Pdgiste ministre de l'Éducation nationale sous Omar Bongo Ondimba a lancé un message d'espoir. "Nous voulons redorer l'image de notre pays qui est en déliquescence. Gagnons les élections et ensemble nous allons construire le Gabon que nous voulons."

Non sans pointer les failles d'un Gabon, selon elle, souffrant de



Photo: CNB

**Paulette Missambo a dit s'occuper, entre autres, du cas des retraités et celui de la jeunesse une fois élue présidente de la République.**

mal-gouvernance. Un Gabon où "le gouvernement organise les caravanes médicales au Centre hospitalier universitaire de Libreville qui, en réalité, doit disposer de tous les spécialistes". Pour le leader l'UN, "les caravanes médicales sont réservées aux structures de l'intérieur du pays qui n'ont pas de spécialistes. On constate même que pour se soigner, il faut attendre les caravanes médicales."

L'absence d'infrastructures sportives pour l'épanouissement physique des jeunes, les stades de la CAN laissés à l'abandon, les universités (UOB et USTM) devenues des repaires de bandits. Autant de manquements dont l'Unioniste en chef a dit faire son cheval de bataille dans l'hypothèse où les Gabonais l'installeraient au palais du bord de mer.

## Miroir du gouvernement

### Reprendre du service

"IL faut savoir terminer une grève". Ces mots de l'ancien secrétaire général du Parti communiste français (PCF), Maurice Thorez, pourraient aisément être adressés au président du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag), Germain Nguema Ella, et à l'ensemble de ses camarades. Lesquels, arguant d'un mouvement de grève, ont déserté les cours et tribunaux depuis plus de six mois. Alors que dans le même temps, l'on doit reconnaître que plusieurs de leurs revendications ont été satisfaites par le gouvernement. Notamment l'octroi des moyens roulants, la commande des costumes d'audience dont la livraison est prévue avant la prochaine rentrée judiciaire, la présentation à l'Assemblée nationale du projet de loi portant statut des magistrats, etc. Autant d'actes qui pourraient faire pâlir d'envie d'autres agents publics, surtout s'il advenait que les députés

adoptent sans amendement le texte actuellement soumis à leur examen. Ils se verront ainsi octroyer des passeports diplomatiques et de service, ils seront autorisés à porter des armes de poing. Ils auront droit, en même temps que leurs conjoints et enfants à charge, à la gratuité intégrale des soins dans les établissements sanitaires de l'État. Leurs frais funéraires, ainsi que ceux de leurs conjoints et ayants droits, seront également pris en charge par l'État, qui devra également être contraint de payer des primes exorbitantes.

Avec tout ceci, comment comprendre que le Synamag ait durci le ton en décidant de suspendre jeudi dernier tout service minimum. Une attitude "d'agents gâtés" ? Selon certaines indiscretions, Germain Nguema Ella serait devenu "l'otage" de la frange la plus radicale du Synamag. Des éléments jusqu'au-boutistes qui, au mépris

de certains principes, voudraient qu'on accorde à leur corporation une dizaine d'accessoires de solde (indemnité d'installation, compensatrice, d'astreinte, vestimentaire, de risque, de représentation, etc.). Ce qui représenterait une charge annuelle de 25 milliards de nos francs sur le budget de l'État ! Une dépense difficilement concevable dans le contexte actuel.

C'est dans cette optique, qu'en se fondant sur le "principe de réalité", le texte actuellement à l'examen au palais Léon-Mba, dispose que "les accessoires de solde comprennent les indemnités et les prestations familiales (...)."

Comme quoi, le Synamag voudrait seulement conforter "le statut d'agents publics mieux lotis des magistrats".

**J.KOMBILE MOUSSAVOU**